

SAMSUNG

Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2018

Au cœur de l'image

Galaxy A



Jusqu'à

70€

remboursés*

pour l'achat ou la location
d'un Samsung Galaxy
A3 2017, Galaxy A5 2017 ou
Galaxy A8



KIT MAINS LIBRES
RECOMMANDÉ

* Jusqu'à 30€ remboursés pour l'achat ou la location d'un Samsung Galaxy A3 2017, jusqu'à 50€ remboursés pour l'achat ou la location d'un Samsung Galaxy A5 2017 et jusqu'à 70€ remboursés pour l'achat ou la location d'un Samsung Galaxy A8. Voir modalités de l'offre au verso ou sur www.samsung.com/fr/promotions.

Le Galaxy A3 2017, A5 2017 et A8 sont résistants à l'eau et à la poussière selon la norme IP68.

DAS Galaxy A3 2017 : 0,349 W/Kg. DAS Galaxy A5 2017 : 0,522 W/Kg. DAS Galaxy A8 : 0,241 W/Kg. Le DAS (débit d'absorption spécifique) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/Kg pour une utilisation à l'oreille. L'utilisation d'un kit mains libres est recommandée. Visuels non contractuels, écrans simulés.



COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE « SAMSUNG – AU CŒUR DE L'IMAGE »

CONDITIONS DE L'OFFRE

- Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2018 inclus, Samsung vous rembourse : jusqu'à 30€ pour l'achat ou la location d'un **Samsung Galaxy A3 2017** (tous coloris), jusqu'à 50€ pour l'achat ou la location d'un **Samsung Galaxy A5 2017** (tous coloris), jusqu'à 70€ pour l'achat ou la location d'un **Samsung Galaxy A8** (tous coloris).
- **Pour les consommateurs** ⁽¹⁾ : une seule participation et un seul produit par personne résident en France (Corse et DROM compris) ou à Monaco (même nom, même prénom, même adresse), ou par RIB/RICE (un même RIB/RICE ne sera accepté qu'une seule fois par opération).
- **Pour les professionnels** ⁽²⁾ : une seule participation et jusqu'à 10 produits (apparaissant sur une seule preuve d'achat) par RIB (un RIB/RICE ne sera accepté qu'une seule fois par opération) ou par personne physique ou morale justifiant d'une activité professionnelle (même justificatif), n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés. Le siège social doit se situer en France (Corse et DROM-COM compris) ou à Monaco et l'effectif doit être de moins de 100 salariés. Voir les conditions dédiées sur www.samsung.com/fr/promotions.
- Offre valable en France métropolitaine, Monaco, DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin)⁽³⁾, et non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits.
- En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix d'achat du (ou des) produit(s) éligible(s) à l'offre (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat).
- Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés éligibles à l'offre, achetés auprès d'un point de vente ou d'un site internet (hors Marketplace)*.
- Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE (OU VOS) PRODUIT(S) ELIGIBLE(S) A L'OFFRE

Vous êtes un consommateur :

Achetez ou louez, entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2018 inclus, votre Samsung Galaxy A3 2017 (tous coloris), A5 2017 (tous coloris) ou A8 (tous coloris).

Vous êtes un professionnel :

Achetez, entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2018 inclus, votre (ou vos) Samsung Galaxy A3 2017 (tous coloris), A5 2017 (tous coloris) ou A8 (tous coloris).

Attention, tous les produits achetés devront apparaître sur la même preuve d'achat, 10 produits au maximum seront éligibles à l'offre.

2 INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

• Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/promotions au plus tard le 15 octobre 2018 et sélectionnez l'offre « Au cœur de l'image ».

• Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte et remplissez le bulletin de participation en ligne.

• Imprimez le bulletin de participation pour le joindre à votre dossier de participation.

Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé - du lundi au samedi, de 9h à 20h).

Un opérateur enregistrera votre demande et vous attribuera un code de participation.

3 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous (conservez-en une copie avant envoi) :

- Votre **bulletin de participation** imprimé ou, si vous ne disposez pas d'accès à internet, votre code de participation hotline reporté sur la photocopie de votre preuve d'achat ou de location.
- Les **ou l'étiquette(s) complète(s) originale(s)** comportant le **code-barres** à 13 chiffres et le **numéro IMEI** à 15 chiffres, à découper sur l'emballage de votre (ou vos) produit(s) éligible(s) à l'offre (photocopie non acceptée). Seule l'étiquette découpée sur l'emballage sera prise en compte pour votre participation. L'étiquette présente sur le produit ne sera pas acceptée.
- La **photocopie de la preuve d'achat ou de location** (facture, ticket de caisse, confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne ou d'une location, contrat ou première facture de location) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du (ou des) produit(s) acheté(s) ou loué(s).
- Pour tout achat effectué sur un site internet : le **récapitulatif de la commande** (impression/capture de la page récapitulative de la commande du produit éligible permettant d'identifier le vendeur et le site internet à partir duquel la commande a été effectuée).
- Un **IBAN + BIC** présents sur votre RIB (attention, ils sont obligatoires pour se faire rembourser). L'IBAN commence par FR (ou MC pour les comptes tenus à Monaco) et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.
- Si vous êtes un professionnel, en complément des éléments ci-dessus, joindre la **photocopie d'un justificatif d'activité professionnelle** (inscription au RCS, inscription à la Chambre des métiers et de l'artisanat, inscription à l'Insee, extrait Kbis de moins de trois (3) mois, etc – liste non exhaustive).

4 ENVoyEZ VOTRE DOSSIER (Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés).

Envoyez votre dossier avant le 15 octobre 2018 inclus⁽⁴⁾ (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

SAMSUNG – AU CŒUR DE L'IMAGE
FACILITY N° 180418
13844 VITROLLES CEDEX

5 RECEPTION DE VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers). Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le 15 octobre 2018 minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour suivre le traitement de votre dossier, vous pouvez vous connecter à cette adresse : <http://promos.samsung.fr/suivi/mes-dossiers> et vous identifier avec votre compte Samsung.

*Une marketplace désigne un service de mise en relation entre des consommateurs et des vendeurs professionnels indépendants dans le but d'acheter des produits neufs ou d'occasion et des prestations de services, disponible sur internet ou une application mobile.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 « Informatique et Libertés » et vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations vous concernant que vous pouvez exercer en écrivant à donnees.sef@samsung.com ou par courrier à : Samsung Electronics France - Traitement des données personnelles - Ovalie - CS2003 - 1 rue Fructidor - 93484 Saint-Ouen Cedex.

⁽¹⁾ Est qualifié de consommateur, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ».

⁽²⁾ Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ».

⁽³⁾ Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

⁽⁴⁾ En cas de réception de la première facture de location après le 15 octobre 2018, vous aurez la possibilité d'envoyer votre dossier au plus tard le 15 novembre 2018 (cachet de La Poste faisant foi).